



Enseigner histoire de la Guerre d'Algérie en lien avec celle de l'immigration algérienne en interdisciplinarité lettres-histoire

Fiche pédagogique réalisée par : Renaud Farella et Alain Degenne
Professeur d'histoire-géographie et professeur de lettres modernes
Collège Léon Blum, Villiers le Bel (95)
Année scolaire : 2005-2006

■ Résumé :

L'interdisciplinarité entre les Lettres et l'Histoire se révèle féconde pour aborder des sujets complexes comme l'étude de la guerre d'Algérie. Les élèves de 3^e étudieront ainsi plus de sources (roman, BD, extraits de films ou rencontres de témoins), réfléchiront plus précisément au point de vue, auront une perception plus fine du vocabulaire. Afin de croiser les regards, ils pourront appréhender aussi la place de l'immigration algérienne en métropole.

■ Public (classe) :

La séquence que nous présentons a été élaborée pour une classe de 3^e présentant un certain nombre de difficultés, c'est-à-dire vingt-quatre élèves ayant suivi un parcours scolaire plus lent. La plupart des élèves ont redoublé au moins une année, d'autres ont suivi pendant deux ans le module proposé aux élèves non francophones. Ils se dirigent de façon privilégiée, quoique non exclusive, vers l'obtention d'un BEP ou d'un CAP. Nouveauté par rapport aux années passées, le Module de Découverte Professionnelle leur a été ouvert. Cette séquence peut être transposée à un autre type de classe, il s'agirait simplement d'aborder dans ce cas des exercices un peu plus difficiles (Cf. Annexe) et de laisser les élèves travailler davantage en autonomie.

■ Discipline (s) :

Histoire-géographie, Lettres.

■ Durée et nombre de séances :

Dix-huit séances en tout, lettres et histoire. Plusieurs rencontres avec des témoins.

■ Objectifs disciplinaires :

Comme chacun sait, le programme d'Histoire au collège se prête facilement à des travaux croisés avec les Lettres modernes. En ce qui concerne le programme de 3^e, nous avons pris l'habitude de procéder ainsi pour l'étude de la Grande Guerre, de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre d'Algérie¹. Les heures d'histoire pour l'étude de la Guerre d'Algérie sont limitées : deux heures au maximum dans le cadre de la décolonisation et une heure dans celui de l'étude de l'histoire de la France, d'où l'intérêt de prolonger cette étude et de valider les connaissances historiques en français par l'étude d'un ouvrage au cours d'une séquence de Lettres (une quinzaine d'heures).

Nous avons appuyé cette séquence sur la rencontre de différents témoins, acteurs ou historiens de cette période. Même si cet apport présente d'incontestables avantages pédagogiques, il est bien évident qu'on peut tout à fait mener à bien cette étude sans recours à des témoignages extérieurs (Cf. Bilan p.8 pour la présentation de ces rencontres²).

¹ Collège Léon Blum, Le Journal de Louis Joubert, Verdun, 1916, Paris, l'Harmattan, mai 2005 / Carnets de bord, Villiers-le-Bel, 1940-1944, Paris, l'Harmattan, juin 2005 / Lettres croisées, Oran-Villiers-le-Bel, 1961-1962, Paris, l'Harmattan, mai 2004.

² Ces rencontres ont conduit à la réalisation d'une exposition en 2006-2007, elle est présentée sur le site Internet du magazine en ligne *Altérités* de la CNHI. D'un Visage à l'autre ~ portraits croisés sur la France et l'Algérie d'hier et

Outre la maîtrise du français, la principale difficulté rencontrée par nos élèves est celle de la mémorisation des événements, du vocabulaire et des personnages. On pourra constater, lors de la lecture de cette séquence, notre souci de revoir constamment le contexte global du XX^e siècle. Le professeur est aussi un répétiteur, à chaque heure de cours, il vérifie la solidité des connaissances, afin d'arriver au Brevet avec un bagage peut-être trop léger mais en tout cas disponible et ordonné.

■ **Références ou extrait(s) du programme correspondant :**

II. Élaboration et organisation du monde d'aujourd'hui

2. De la guerre froide au monde d'aujourd'hui (relation Est-Ouest, décolonisation, éclatement du monde communiste, 7 à 8 heures).

IV. La France

1. La France depuis 1945 (6 à 8 heures).

Points d'entrée dans les nouveaux programmes (rentrée 2012). 2 entrées possibles :

Partie I : Un siècle de transformations scientifiques, technologiques, économiques et sociales.

Thème 2 : l'évolution du système de production et ses conséquences sociales. « L'étude s'appuie sur l'histoire d'un siècle d'histoire de l'immigration en France »

Partie III : Une géopolitique mondiale (depuis 1945). Thème 2 : des colonies aux Etats nouvellement indépendants. L'étude est conduite à partir d'un exemple au choix dont l'Algérie.

■ **Objectifs et déroulement des séances ou ateliers :**

Séance 1, Histoire :

1. Transition. Les E.U et l'URSS, qui n'ont pas de colonie, poussent à la décolonisation :

- Les EU pour des raisons historiques et parce que le nouvel ordre mondial qu'ils entendent fonder sur la liberté des échanges et des peuples exclut l'existence d'empires coloniaux,
- Quant à l'URSS, au nom de l'égalité, elle souhaite apparaître comme le champion de l'« anti-impérialisme » et de la libération des peuples.

2. Présentation de la décolonisation comme le deuxième grand bouleversement de la géopolitique d'après-guerre.

Élaboration du contexte de la décolonisation après 1945 à partir d'un questionnaire :

- Quelles puissances possèdent des colonies ? Quel a été le rôle de celles-ci pendant la deuxième guerre mondiale ?

Carte des puissances coloniales.

Notion d'effort de guerre et d'« impôt du sang³ » (déjà mentionné dans le premier chapitre d'histoire sur la Grande Guerre). Quelques élèves ont pu assister à l'avant-première du film *Indigènes* de Rachid Bouchareb : cela leur a permis de prolonger cette réflexion.

d'aujourd'hui a fait l'objet d'autres présentations : lors du Maghreb des Livres, dans un collège à Varsovie, au Musée de l'Homme lors de la remise du prix Evens 2007, à l'Unesco et à la bibliothèque de l'Alcazar à Marseille.

³ Les Algériens sont soumis au service militaire depuis les décrets des 31 janvier et 3 février 1912. Ils ont activement participé à la **Première Guerre mondiale** : sur 173 000 combattants musulmans venus d'Algérie, 25 000 tombent au champ d'honneur (cf. inauguration par le président Chirac en juin 2006 du monument en leur souvenir à Verdun). Ils étaient encore très présents pendant la **Seconde Guerre mondiale** : après le débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942, 150 000 Algériens ont été mobilisés et se sont notamment illustrés en Italie dans les combats pour la libération de l'Alsace et en Allemagne.

- Que se passe-t-il à Sétif ? Pourquoi la guerre d'Indochine commence-t-elle ? Qui concerne-t-elle ?

Sétif, mai 1945.⁴

Gros bourg, avec cloisonnement colonial de la population :

- important quartier militaire au nord.
- quartier européen groupé autour de l'artère principale, plantée d'arbres, de la place de Constantine (près du collège colonial) à la place Joffre.
- le « village indigène » de Bel Air.

Etude du plan de la ville pour retrouver ce cloisonnement sémantique et géographique.

Estimation de la population de Sétif en 1945 :

Communauté musulmane	Européens	Communauté juive ⁵
16 000 habitants	10 000 habitants	4 000 habitants

Contexte social et économique :

- grande pauvreté des communautés musulmane et juive (pour cette dernière ¾ de pauvres, selon Joseph Cohen, rabbin de la ville en 1907).
- mauvaise récolte en 1944-1945 et famine dans les campagnes => afflux de milliers de paysans affamés dans les villes du Constantinois.

8 mai 1945, jour de la signature de l'armistice: défilé de cortèges d'Algériens musulmans avec des banderoles portant comme mot d'ordre : « À bas le fascisme et le colonialisme ». La police tire sur ces manifestants à Sétif. Ces derniers ripostent en s'attaquant aux policiers et aux Européens. Début d'un soulèvement spontané, à la Fayette, Chevreuil, Kherrata, Oued Marsa... On relève 103 tués et 110 blessés parmi les Européens.

Photo de la manifestation avec les banderoles.

Etude du tableau ci-dessous.

« Guerre des représailles »⁶ des autorités sous la direction du général Duval (fusillades, ratissages, exécutions sommaires dans la population civile)

Sources des autorités européennes	Selon les nationalistes algériens de la décennie suivante	Sources des historiens
La police n'a pas tiré sur les manifestants. Ce sont les musulmans qui ont attaqué les policiers. Les représailles sont donc légitimes. Le nombre de morts est sous-évalué.	45 000 morts	Les policiers ont bien tiré sur les manifestants 15 000 à 20 000 morts ⁷

⁴ B. STORA, *Les trois exils, juifs d'Algérie*, Paris, Stock, 2006, pp. 110-118.

⁵ 5^e communauté par ordre d'importance après celle d'Alger, Oran, Constantine et Tlemcen.

⁶ Selon l'historien algérien Mahfoud Kaddache.

⁷ Soit presque le nombre de soldats musulmans morts pendant la première guerre mondiale (25 000).

Cf. mise au point de Jean-Louis Planche, *Sétif 1945*, Paris, Perrin, 2006.

Quelle est la particularité de l'Algérie par rapport aux autres colonies du Maghreb qui obtiennent leur Indépendance en 1956 ?

Notion de « colonie de peuplement »⁸

La France commence la conquête de l'Algérie en 1830. Elle est quasiment achevée en 1848 (Cf. Constitution de la II^e République) et 3 départements sont créés (Alger, Oran, Constantine).⁹ Vérification avec la présentation des *Carnets d'Orient* de Jacques Ferrandez (9 tomes).

Les élèves ont préparé, par petits groupes, la présentation très succincte (bornes chronologiques et personnages principaux) de chacun des 9 tomes de la série. Cela permet de constituer une généalogie de la famille Barthélemy représentée par 4 générations.

Les élèves rédigent une trace écrite pour parler de la décolonisation de 1945 à la guerre d'Algérie en 1954.

La décolonisation est le second mouvement d'envergure après la guerre froide. Elle concerne les grandes puissances comme l'Angleterre et la France. Dès 1945, certains soulèvements témoignent de la volonté croissante des populations colonisées d'obtenir l'Indépendance. Cela débouche parfois sur de véritables guerres en Indochine avec des dizaines de milliers de morts et 8 ans de conflit pour les soldats de métier venant de France et de ses colonies.

La guerre d'Algérie commence, elle, en 1954, dure près de 8 ans et fait plusieurs milliers de morts parmi les soldats.¹⁰ Cette guerre est d'autant plus tragique qu'en Algérie on est face à une « colonie de peuplement ».

Travail à la maison :

A l'aide du tableau relève des inégalités en 1954 qui peuvent inciter certaines personnes à critiquer et à remettre en cause la colonisation de l'Algérie par la France.

	Européens d'Algérie	Algériens
Population	1 million	8 millions
Taux de natalité	19 ‰	45 ‰
Taux de mortalité infantile	46 ‰	181 ‰
Taux de scolarisation dans le primaire	99 %	20 % ¹¹

⁸ Conquistadors après 1830, Alsaciens-Lorrains après Sedan 1870, « Méditerranéens » (Esp.Ital.Sic.Malt.) avec la nationalité française après 1889.

⁹ En 1848, l'Algérie, considérée alors comme partie intégrante du territoire français, fut organisée en trois départements (Alger, Constantine, Oran). Cette organisation fut modifiée à plusieurs reprises entre 1955 et 1962, et il y eut jusqu'à 17 départements algériens. L'Algérie indépendante en 1962 conserve le découpage administratif réalisé par la France jusqu'en 1978.

¹⁰ Cf. Annexes pour un bilan chiffré de la guerre.

Taux d'urbanisation	95 %	15 % ¹²
Part des cadres supérieurs	93 %	7 % ¹³
Salaire journalier moyen	1 000 francs	380 francs
Droit de vote (« double collège » depuis 8 mai 1945) ¹⁴	Pour 1 voix	8 voix

Sources :

G. Manceron et H. Remaoun, *D'une rive à l'autre*, Paris, Syros, 1993.

J.-P. Rioux, « Algérie, 1962-1992 », *Le Monde*, 30 juin 2002.

B. Stora, *L'Algérie coloniale, 1830-1954*, Paris, La Découverte, 1991.

Le cas de l'Indépendance de l'Inde fait l'objet d'un travail à rendre sur une copie, 15 jours après. (Activité p. 168-169 du Manuel d'histoire-géographie de l'Édition Magnard 2003).

Séance 2, Histoire :

Élaboration d'une chronologie de la guerre d'Algérie avec les forces en présence (Cf. tableau du bilan de la guerre en Annexe) et les sigles principaux.

Étude d'un extrait de l'un des tomes de J. Ferrandez, *La Rue de la Bombe*, p. 31 (on a ajouté en note la définition de « katiba »).

Questions :

1. Quelles sont les deux forces qui s'opposent ? Classe les mots qui désignent chacun des deux camps.
2. Quand as-tu déjà entendu parler de « maquis » ?
3. Dans quel camp se situe maintenant Youssef ? Est-ce un choix ?¹⁵
4. Quelles méthodes les armées sont-elles prêtes à employer ?¹⁶
5. Qui est Brigitte Bardot ? Pourquoi l'auteur parle-t-il d'elle ?

Travail croisé en Histoire et en Lettres modernes sur toute la séquence :

Recueillir une documentation multiple selon deux axes : la guerre d'Algérie / la vie quotidienne en 1961-1962.

¹¹ 100 000 en école primaire et 3 000 en école secondaire. Abolition en 1948 de la distinction entre les écoles européennes et les « écoles spéciales » indigènes.

¹² Dans les campagnes, où vivaient la plupart des Algériens et où les colons contrôlaient 2,7 millions d'hectares des meilleurs terres, la crise demeurait chronique.

¹³ En 1954, on comptait seulement quelques 600 Algériens musulmans pour 5 000 étudiants en Algérie, les universités françaises n'ayant formé à cette date qu'un seul architecte et un seul ingénieur algérien des travaux publics.

¹⁴ Projet Blum-Violette 1936-1937 (citoyenneté pour 24 000 Algériens « évolués ») retiré sous la pression des colons / loi du 5 février 1958, collège unique, jamais mise en œuvre (utilisation pour le référendum d'Indépendance).

¹⁵ Cf. dossier en Annexes sur la question des harkis, on peut aussi utiliser le film *La Trahison* de Philippe Faucon.

¹⁶ Une rencontre avec Raphaëlle Branche a permis d'aborder la question de la torture dans toute sa complexité. Elle a été filmée et est accessible sur le DVD *Histoire et Mémoires des immigrations* du CRDP de Créteil (sortie avril 2008).

Méthodologie, initiation à la recherche documentaire :

- recensement et classement des sources et documents (ouverture d'un classeur en classe, noté par les deux professeurs).
- constitution d'un lexique personnel en deux colonnes, à compléter au fil des chapitres (les mots arabes, ex. : caïd... / la vie quotidienne, ex. : brillante...).

Séance 3, Lettres :

Etude linéaire eu égard aux difficultés des élèves en lecture, du roman : *Le Porteur de cartable*, Akli TADJER, Paris, Pocket, 2002.

Les portraits de personnages, chapitres 1 et 2.

- la notion de connotation.

Séance 4, Lettres/Histoire :

Les cadres de l'exposition, lieux et temps, chapitres 1 à 3.

- construction d'un tableau : qui, quoi, quand, où.
- explication des moments clés, en particulier en métropole, entre fin 1961 et juillet 1962 (manifestations du 17 octobre 1961, métro Charonne le 8 février, conférence d'Evian...).

On aborde en histoire la perspective de la guerre d'Algérie du point de vue de la métropole avec les différentes forces en présence. On insiste, comme on a pu déjà le faire pour l'étude des années 1930, sur l'importance et le rôle de l'immigration en France avec en particulier l'immigration algérienne.

- marques du récit à la première personne (rappel de la séquence de début d'année : les récits de vie).

Séance 5, Lettres :

Orthographe/langue, la convocation p. 94 (dictée).

- les niveaux de langue.

Séances 6 et 7, Lettres :

Expression écrite, le point de vue des parents, chapitres 4 et 5.

Sujet : « Chaque adulte porte en lui une certaine souffrance que vous expliquerez en vous appuyant sur des événements et citations du roman ».

Etape 1 : analyse des consignes du sujet (entraînement avec le cas de Yema / travail collectif à l'oral puis écrit).

Etape 2 : sujet complet sur table.

Séances 8 et 9, Lettres/Histoire :

Rencontrer des appelés de la guerre d'Algérie et lire une exposition (www.fnaca.org).

Etape 1. Questionner :

- répartition des élèves en binômes (1 par panneau d'exposition).
- choix d'un thème (les femmes, la violence, les harkis...)
- recherche et écriture des questions.
- mise en commun et sélection des questions.
- réinvestissement de la chronologie élaborée en cours d'histoire.

Etape 2. Rencontrer les anciens appelés d'Algérie de la FNACA : utilisation du questionnaire et débat.

Etape 3. Dresser un bilan en classe et synthèse écrite : « ce que je retiens de cette rencontre en termes de connaissances et d'expression personnelle ».

Séance 10, Lettres :

Lecture, les différentes tonalités dans le récit (chapitres 6 et 7).

- l'alternance comédie / drame

- l'image de l'Algérie à travers les photographies de Raphaël : question de la nostalgie de l'Algérie coloniale, parallèle avec les B.D. de Ferrandez, question du retour des pieds-noirs en Histoire.

Séance 11, Lettres :

Vocabulaire, l'origine des mots.

- les emprunts aux langues modernes (utilisation du lexique à deux colonnes).

Séance 12, Lettres :

Lecture, lieux et tensions (chapitre 8).

- repérage des lieux absents du chapitre

- analyse des lieux (privé/public, négatif/positif...)

- constitution d'un tableau d'analyse.

Séance 13, Lettres :

Lecture, la discontinuité du récit (chapitre 9).

- la répartition du temps

- les événements rapportés (savoir faire : retour sur discours direct et indirect).

Séance 14, Lettres/Histoire :

Rencontre avec P. Rotman (écrivain, réalisateur) et B. Smaïli (témoin) autour de la projection du film *Nuit noire*.

Séance 15, lettres/Histoire :

Bilan de la rencontre :

- apports du film à la compréhension du contexte historique (éléments de fiction/éléments historiques).

- recherche des sources utilisées (discours du préfet de police, émission TV, affiches...)

- les différents personnages (réinvestissement du tableau des sigles).

- la notion de point de vue (narrateur, auteur...).

Séance 16, Lettres :

Orthographe, paysages algériens, *Noces*, A. Camus.

Séance 17, Lettres :

Lecture, la notion de roman d'éducation (chapitre 11) :
- les événements comme rite de passage vers la sortie de l'enfance.

Séance 18, Histoire/Lettres :

Bilan, réalité historique et fiction romanesque.
Histoires personnelles et Histoire de France.
Bibliographie croisée Histoire/Lettres.

■ Bilan critique :

Enseigner la guerre d'Algérie en français et en Histoire permet de traiter cette question dans toute sa complexité. Nous rejoignons, en ce sens, les propos de notre collègue de lycée (cf. Revue Hérodote, « La question postcoloniale », n° 120, 1er semestre 2006) qui témoigne de la légitimité d'étudier à plusieurs reprises la colonisation et la décolonisation au cours du cursus scolaire de chaque élève. Comme le dit explicitement Benjamin Stora, il n'est plus question de « briser le silence » (in *Imaginaires de guerre, Les images dans les guerres d'Algérie et du Viêt-nam, La Découverte*, Paris, 2004, p. 25), mais plutôt de travailler au renouvellement des supports pour les activités des élèves, comme pour tous les autres épisodes historiques (cf. Annexes). Nous n'avons d'ailleurs pas eu l'impression que les élèves avaient envisagé l'étude de la guerre d'Algérie d'une façon complètement différente de celle des autres conflits du XX^e siècle (Cf. Trilogie publiée chez l'Harmattan, tome 3 : *Lettres croisées, Oran-Villiers-le-Bel, 1961-1962*, Paris, l'Harmattan, mai 2004). Ils ont accueilli, par exemple, de la même façon les anciens combattants venus au collège présenter les différents aspects de leurs interventions en Algérie que leurs camarades qui avaient rencontré divers témoins de la Seconde Guerre mondiale. Les élèves ont bien perçu, en revanche, la pluralité des témoignages : que ceux-ci viennent des membres du 35^e bataillon de Tirailleurs algériens en Tunisie fin 1954, du régiment d'Infanterie de Marine entre 1959 et 1960, ou de la 503^e Compagnie de Transmission jusqu'en décembre 1961... Ils ont bien compris l'apport de la mémoire pour la connaissance historique, comme ils ont compris le sens du recours à la fiction (*Le porteur de cartable, Nuit noire*).

Il en va autrement de l'étude de l'histoire de l'immigration : elle n'est pas clairement identifiée dans les programmes de la classe de 3^e. Mais en étudiant la guerre d'Algérie, on passe nécessairement par son évocation.

Pour mieux comprendre la guerre d'Algérie, nous avons restitué sa chronologie dans le contexte de la colonisation puis des conflits coloniaux.¹⁷ Il fallait aussi dresser le portrait d'un conflit qui s'étend dans les deux pays, d'autant plus que les hommes politiques dans leur grande majorité parlent de l'Algérie comme partie intégrante de la France. Aux élèves de comprendre que la circu-

¹⁷ En 2003, nous avons saisi l'opportunité de l'*Année de l'Algérie* pour prolonger encore le regard des élèves sur l'Algérie en héritage (exposition présentée à l'IMA du 7 septembre 2003 au 24 janvier 2004). On peut désormais utiliser le livret, qui se prête bien à un travail pédagogique.

lation des hommes entre les deux rives de la méditerranéenne ne se résume pas à l'envoi de colons, puis à celui des appelés. Les flux d'Algériens venant en France, pendant la guerre, sont paradoxalement très importants. C'est ce qu'explique d'ailleurs M. Smaïli, envoyé dans l'est de la France par son père qui ne veut pas le voir s'aventurer dans la guerre en Algérie. Comment comprendre sinon le travail des « porteurs de valises » qui faisaient des allers-retours au Maghreb.

Pour redonner sa place au témoin, il faut expliquer pourquoi certains Algériens sont venus en France, les diverses positions qu'ils ont pu prendre par rapport à la guerre, le regard que la population métropolitaine portait sur eux (d'où le travail de regards croisés entre les deux personnages de *Lettres croisées*, le travail sur les différentes perspectives incarnées par personnages de *Nuit noire* de A. Tasma et P. Rotman). Cela permet aux élèves de savoir qu'il y a des « combattants du F.L.N à Paris » et des « porteurs de valises », des policiers « proches de l'O.A.S. » et ceux qui vont dénoncer les exactions. Cela donne toute sa portée aux événements et oblige à ne pas trop les simplifier : ce serait trop facile de dire que les harkis sont des traîtres et de ne les envisager que sous cet angle-là. Comprendre la démarche d'Elie Kagan (auteur des photographies des manifestations du 17 octobre 1961), permet de ne pas stigmatiser tous les Français de l'époque.

Pour expliquer pourquoi beaucoup d'Algériens sont restés et pourquoi la France a massivement recouru à la main-d'œuvre algérienne pendant toutes les « Trente glorieuses », il faut laisser parler les témoins de leur démarche personnelle. Il ne faut pas les emprisonner dans le temps du récit de la guerre d'Algérie. Nous avons eu l'occasion de le vérifier à deux reprises cette année :

- M. Smaïli, témoin de la manifestation du 17 octobre 1961, a expliqué comment après avoir été emprisonné dans un camp d'internement, il a été renvoyé en Algérie. Après avoir participé activement au cessez-le-feu et à l'organisation des élections, il avait souhaité revenir en France. Il a d'ailleurs profité de son intervention pour annoncer aux élèves qu'il venait, à soixante ans passés, de demander la nationalité française. Il a aussi évoqué l'émigration de ses petits-enfants aujourd'hui installés en Suisse ou au Canada...

- M. Smaïli a aussi expliqué qu'il avait eu un long parcours professionnel en France. Arrivé très jeune en France, il n'avait cessé de travailler, en faisant divers métiers. Laure Pitti, historienne, collaboratrice du musée de CNHI, invitée à relire ce témoignage avec les élèves, l'a restitué dans le contexte des travailleurs immigrés algériens. Elle a expliqué qu'elle avait recueilli plusieurs centaines de témoignages pour son étude des travailleurs chez Renault et qu'elle les avait croisés avec beaucoup d'autres types de sources. Ici encore, on peut s'appuyer sur le fait que la guerre d'Algérie éclaire les parcours migratoires. L'emploi des « Algériens » était facilité par le fait qu'ils soient obligés de fuir, de trouver du travail, qu'ils parlent français ou tout du moins le comprennent. L'historienne a profité de questions des élèves pour resituer le cas des travailleurs immigrés algériens dans la perspective d'autres courants migratoires.

L'étude de la guerre d'Algérie est donc un bon préalable à celle de l'histoire de l'immigration. Elle éveille l'esprit des élèves à la notion complexe de la France comme terre d'accueil avec toutes les limites que cela implique. Quand il a fallu choisir un thème d'actualité pour la réalisation d'un débat en classe, les élèves de 3^e, sensibilisés à cette notion, ont choisi celui de l'immigration et de la « loi Sarkozy ». L'échange d'idées a été d'autant plus riche que les élèves pouvaient étoffer leurs arguments. Ils s'engageaient dans une réflexion déjà abordée, même succinctement au gré des rencontres précédentes.

A nous encore d'ouvrir des pistes. Dans la continuité des rencontres initiées lors du projet *Lettres croisées, Oran-Villiers-le-Bel, 1961-1962*, ouvrage publié en 2004, des élèves de 3^e partent à la découverte de personnalités d'origines et de métiers divers mais toujours liées à l'histoire commune de l'Algérie et de la France. De ces échanges, enquêtes, interviews, naît un florilège de portraits-photos (Guillaume Lecoque, photographe, <http://www.scripturaoculi.net>) accompagnés de textes d'élèves. Cette réalisation prend la forme d'une exposition (Cf. note ²).

■ Annexes

1. Un bilan de la Guerre
2. Exercices complémentaires
3. Bibliographie

1. Un bilan de la Guerre

Durée de la Guerre	Quatre-vingt-douze mois : 1er nov. 1954 -19 mars 1962.
Pertes militaires algériennes et dégâts	150 000 morts selon les statistiques officielles françaises / déplacement de millions de villageois ¹ .
Mobilisation du Contingent	-Près d'un million et demi de soldats (pour une population française métropolitaine de 45,5 millions d'habitants en 1960. Source: INSEE). - Tous les jeunes appelés sont nés entre 1932 et 1943, sauf sursis d'incorporation. - Service qui va passer à 28 ou 30 mois.
Pertes militaires françaises	24 000 morts dont 9 000 par suicide, accident, maladie.
Musulmans pro-français recensés en mars 1962 par la France	263 000 incluant 50 000 élus, anciens combattants et fonctionnaires, seuls 48 625 d'entre eux arrivent en France entre juin et septembre 1962, où ils sont regroupés dans des camps ou des « hameaux forestiers ».
Les années 1961-1962 vécues à Oran par Nicolas et en banlieue parisienne par Djamel (personnages du récit épistolaire / Lettres croisées, Oran-Villiers-le-Bel, 1961-1962, Paris, l'Harmattan, mai 2004)	Le bilan officiel des victimes du terrorisme fait apparaître une augmentation du nombre de victimes : les trois premiers mois de 1962 ajoutent 442 morts européens (pour 392 en 1961) et 724 musulmans (1868 en 1961). les victimes civiles du terrorisme du FLN font plus que doubler sur cette période (en décembre 1961 : 200 pour les Musulmans et 80 pour les Européens). Selon la Sûreté nationale, l'OAS aurait tué en Algérie, jusqu'au 20 avril 1962, 1622 personnes, dont 239 Européens, et en aurait blessé 5148, dont 1062 Européens. Le terrorisme de l'OAS a dépassé celui du FLN par le nombre de ses victimes dans les villes d'Oran et d'Alger en 1962, mais il était resté nettement moins meurtrier jusqu'en janvier ou février 1962. ²

Sources :

- Ph. Bernard, *Le Monde*, 30 juin et 1er juillet 2002, p.17.
 B. Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2001, p. 3.
 G. Pervillé, *Atlas de la guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003, pp. 54-55.
 M. Harbi, B. Stora (dir.), *La Guerre d'Algérie*, Paris, R. Laffont, 2004, pp. 477-493.
 J.-J. Jordi, M. Hamoumou, *Les harkis, une mémoire enfouie*, Paris, Autrement, 1999, p. 132.

¹ Faute de nourriture et de soins, ces populations, qui connaissent déjà une mortalité infantine effrayante – près de 500 enfants/jour selon l’auteur du rapport de 1959, sont menacées de famine, dans l’ignorance totale de la population et l’indifférence apparente des autorités civiles et militaires. Personne ne parle de ces camps de regroupement dans lesquels sont parqués plus d’un million de villageois, dont plus de la moitié d’enfants (M. Rocard, *Rapport sur les camps de regroupement et autres textes*, Paris, Mille et une nuits, 2003).

² Voir le rapport de la préfecture de police d’Oran sur « le terrorisme sous toutes ses formes dans l’arrondissement d’Oran durant l’année 1961 » (avec un graphique supplémentaire sur les deux premiers mois de 1962), SHAT, 1 H 3130.

2. Exercices complémentaires :

- a. Etude d’une séquence de *La Bataille d’Alger*, Gillo Pontecorvo, 1h 57, 1966.
- b. Etude de deux textes de Henri Frénay .
- c. Etude d’un extrait du témoignage de Fatima Bescani-Lancou, *Fille de Harki*, Paris, Les Editions de l’Atelier, 2003.

- a. *La Bataille d’Alger*, Gillo Pontecorvo, 1h 57, 1966.

Reconstitution de la bataille insurrectionnelle d’Alger (1957), un des points culminants de la guerre d’Algérie qui a abouti à l’indépendance de ce pays, à la suite des accords d’Evian en 1962. Constitué de 138 « rôles », la plupart tenus par des non-professionnels,¹⁸ ce film permet d’aborder avec les élèves un grand nombre de perspectives différentes.¹⁹ Tout en suivant la chronologie, il est découpé en plusieurs scènes qui peuvent être étudiées pour elles-mêmes. La photographie est magnifique²⁰ et le son offre une des plus grandes partitions d’Ennio Moricone. Nous avons choisi une séquence comme modèle :

DVD Studio Canal 2004, Chapitre 7, 0:29:45.

La séquence commence par deux attentats commis dans la rue contre les forces de l’ordre française. L’un est décrit plus précisément : un jeune garçon suit un gendarme dans un escalier, celui-ci se méfie, interpelle le garçon et le fouille. Puis, le gendarme regagne sa voiture et le garçon poursuit son chemin. Quelques secondes plus tard, le garçon saisit un pistolet caché dans une poubelle et abat dans le dos le militaire français, avant de s’enfuir. Rapidement les sirènes retentissent. La caméra se focalise alors sur un vieil homme, assis dans une rue du quartier européen, qui mange tranquillement un casse-croûte. Entendant le bruit des sirènes, il prend peur et commence à courir. La foule au balcon le conspue, le traitant d’ « assassin », de « raton »... Le vieil homme est arrêté par des forces de police.

Questions :

1. Où se passe l’action ? Comment identifie-t-on ce quartier ?²¹
2. Comment agit le F..L.N. pour semer le trouble ? Prouve que son action est bien organisée.
3. Compare ce mode d’action avec celui des troupes françaises. Les forces sont-elles égales ?
4. Comment le réalisateur montre-t-il la haine des gens au balcon ? Comment s’explique-t-elle ?

¹⁸Brahim Haggiag (Ali la Pointe) était un paysan des environs d’Alger. Certains des 80 000 habitants apportèrent leur concours à la figuration.

¹⁹ « Mon héros est collectif. C’est l’histoire d’un chœur, comme une tragédie grecque. Nous avons exercé une véritable dictature de la vérité, en chassant tout ce qui n’est pas vrai. » Extrait d’un entretien de Gillo Pontecorvo avec Guyllaine Guidez in *Le Nouveau Cinéma* n° 1840, Paris, éd. S.F.E.P.I, 16 juin 1970, p. 25.

²⁰ Photographie en cinémascope N&B de Marcello Gati, chef-opérateur de *La bataille de Naples* (Nanni Loy, 1962).

²¹ Parler du quartier européen et décrire les larges avenues et l’architecture des immeubles permettra d’aborder la question de la colonisation.

5. Pourquoi est-ce le vieillard qui est arrêté ? Que veut montrer le réalisateur ?

Sources : Francis Moury, catalogue de l'Etrange festival, août 2003.

- b. Etude de deux textes de Henri Frénay :

L'Algérie et le nationalisme dans les pays coloniaux.

« [...] La guerre de 1939-1945 porta un coup sévère au prestige des Nations occidentales. Elle provoquait en même temps une prise de conscience des masses colonisées. Le nationalisme rapidement souffla en tempête. En quelques années seulement, tous les pays coloniaux ou sous protectorat, à l'exception de quelques territoires de l'Afrique Noire, accédèrent à l'indépendance. C'est le phénomène fondamental de notre époque qui marquera de ses conséquences l'avenir de toute la planète.

Seule parmi les Nations européennes, la France s'opposa par les armes à ce mouvement d'émancipation. Ce qu'il en est advenu est connu. Après une guerre meurtrière et coûteuse, le Viêt-nam est devenu souverain. La Tunisie et le Maroc ont suivi. Aujourd'hui, des rives de l'Atlantique au Pacifique, un seul pays a jusqu'à ce jour échappé à la règle commune : c'est l'Algérie.

Imaginer que ce pays, habité à 85 % par des musulmans arabes ou berbères, pourra être durablement soustrait à la marée montante du nationalisme est la plus fatale des erreurs qui a conduit et conduira encore aux pires déceptions. »

Extrait du rapport présenté par Henri Frénay au nom de la VI^e Section socialiste de la Fédération de la Seine, printemps 1957.

Questions :

1. Quel est le contexte des années 1945-1957 selon l'auteur ?
2. Que veut dire « nationalisme » (lignes 2 et 13) ? Donnes-en un exemple.
3. Quels liens peut-on faire entre la Seconde Guerre mondiale et la décolonisation ?
4. Quelle est la particularité de la France par rapport aux autres pays colonisateurs ?
5. Quelle est la particularité de l'Algérie par rapport aux autres colonies ?
6. Qu'est-ce qui permet de situer ce texte en 1957 ?
7. Pourquoi peut-on dire que son propos est visionnaire ou plutôt éclairé ?
8. Comment la biographie de l'auteur peut-elle illustrer son propos ?
9. Que se passe-t-il en 1955 qui donne encore plus de force aux « masses colonisées » ?
10. Quel organisme international peut aussi jouer un rôle pour aider « les peuples à disposer d'eux-mêmes » ?

La politique d'assimilation.

[...] «L'égalité de tous les citoyens devant la loi qui est le principe de base de notre Constitution n'a jamais été pratiquée. L'égalité des devoirs existait et notamment l'impôt du sang, mais point l'égalité des droits. [...]

L'effort français en Algérie a été considérable, ses réalisations en témoignent. Mais parallèlement, sévissait durement une mentalité proche de la ségrégation raciale qui interdisait aux musulmans, sauf exception, l'accès aux fonctions de responsabilités, même mineures, dans leur propre pays.»

Extrait du rapport présenté par Henri Frénay²² au nom de la VI^e Section socialiste de la Fédération de la Seine, printemps 1957.

²² Henry Frénay (1905-1988) est un grand résistant et un homme politique français, ayant évolué vers la gauche à la Libération. Il a fondé le mouvement de résistance *Combat*.

Questions :

1. De quelle Constitution parle H. Frénay ?
2. Pourquoi aurait-elle dû être appliquée en Algérie ?
3. Donne deux exemples du non-respect de l'égalité des droits ?
4. Explique l'expression « impôt du sang » (ligne 2).
5. Comment appelle-t-on les Algériens à l'époque ?

- c. Fatima Bescani-Lancou, *Fille de Harki*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 2003.

« Au fil des jours, j'appris que nos pères ne s'étaient pas tous engagés auprès de la France pour les mêmes raisons. Certains l'avaient fait pour se protéger et se défendre, d'autres par tradition familiale, certains étant gardes-champêtres ou caïds de père en fils, d'autres, comme les anciens combattants, par attachement à l'armée française. Enfin, certains s'engageaient tout simplement pour nourrir leur famille qui vivait souvent dans une misère aggravée par la guerre. Pour beaucoup, prendre l'uniforme de l'armée française n'était pas de l'ordre de l'interdit puisque certains l'avaient déjà endossé pendant la Seconde Guerre mondiale et même pendant la Première pour les plus âgés. » (p. 71)

Les harkis ne sont pas des militaires. Ils ont un statut civil, avec en général un contrat renouvelable tous les mois. L'armée française a aussi comporté des engagés algériens.

Le terme de « harkis » vient de l'arabe « harka », qui signifie « mouvement ». Les harkis sont les soldats de certaines unités supplétives autochtones d'Algérie, recrutés par l'armée française pour lutter contre la rébellion, de 1954 à 1962. Leur statut était très précaire, de droit civil d'un mois révocable à tout moment. Anciens combattants des deux dernières guerres, ou devenus harkis pour protéger leur famille contre les exactions de l'armée française ou du FLN, ces Algériens ont cru les promesses des dirigeants français affirmant que l'Algérie resterait française. A l'indépendance, le gouvernement français ordonna de limiter le rapatriement des harkis en France (91 000 personnes environ) alors même qu'en Algérie, les massacres de harkis et de leurs familles se multipliaient dans l'impunité.

Questions :

1. Quel est le point de vue de l'auteur (comment voit-on que c'est un extrait d'un livre autobiographique) ?
2. Cite au moins trois motivations différentes qui ont poussé certains « Algériens » à choisir le camp de la France ?
3. Explique l'expression « misère aggravée par la guerre » (ligne 5).
4. D'après-toi, quel a été le sort de ces engagés ou de ces harkis après l'Indépendance ?

3. Bibliographie :

Romans :

- V. Buisson, *L'Algérie ou la mort des autres*, Paris, Gallimard, 2000.
P. Davy, *Oran 62 La rupture*, Paris, Nathan/VUEF, 2002.
D. Daeninckx, *Meurtre pour mémoire*, Paris, Gallimard, 1983 (cf. édition avec dossier pédagogique).
M. Dib, *L'incendie*, Paris, Seuil, 1954.
M. Feraoun, *Le fils du pauvre*, Paris, Seuil, 1954.
J.P. Nozière, *Un été algérien*, Paris, Gallimard, 1993.
L. Sebbar, *La Seine était rouge*, Paris, Thierry Magnier, 2003.

A. Tadjer, *Le porteur de cartable*, Paris, Lattès, 2002 (édition poche chez Pocket).
L.G. Touati, ... *Et puis je suis parti d'Oran*, Paris, Flammarion, 1989.
D. Zimmermann, *Saïd et Pilule : deux amis de la guerre d'Algérie*, Paris, Hachette, 1998.

Bandes dessinées :

F. Boudjellal, *Le petit Polio*, Toulon, Soleil, 3 tomes, 1999.
J. Ferrandez, *Carnets d'Orient*, Paris, Casterman, tomes 1-8, 1994-2005.
Lax et Giroud, *Azrayen*, Paris, Dupuis 2004.
F. Righi, La BD de case en classe : *la guerre d'Algérie*, Paris, Dupuis et CRDP Poitou-Charentes, 2003.

Ouvrages historiques et témoignages :

*H. Alleg, *La Question*, Paris, Editions de Minuit, 1961.
*F. Besnaci-Lancou, *Fille de harki*, Paris, Editions de l'Atelier, 2003.
R. Branche, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, Seuil, 2005.
R. Branche et S. Thénault, *La guerre d'Algérie*, Paris, La documentation photographique n° 8022, août 2001.
*P. Bourdieu, *Images d'Algérie*, Arles, Actes Sud/Camera Austria/Fondation Liber, 2003.
*J.-L. Einaudi et E. Kagan, *17 octobre 1961*, Arles, Actes Sud, 2001.
*M. Garanger, *La guerre d'Algérie vue par un appelé du contingent*, Paris, Seuil, 1984.
*M. Garanger, *Femmes algériennes 1960*, Paris, Atlantica, 2002.
*J.-J. Jordi, M. Hamoumou, *Les harkis : une mémoire enfouie*, Paris, Autrement, 1999.
*J.-J. Jordi, *1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs*, Paris, Autrement, 1994.
*S. Kassa, *Nos ancêtres les chibanis*, Paris, Autrement, 2006.
*O. Le Cour Grandmaison, *Le 17 octobre 1961*, Paris, La dispute, 2001.
*D. Lefeuvre, N. Jungerman, J. Segura, *Lettres d'Algérie*.
A. Segura, *La guerre d'un appelé*, Paris, Nicolas Philippe, 2004.
G. Manceron, H. Remaoun, *D'une rive à l'autre*, Paris, Syros, 1993.
*P. Péju, *Ratonnades à Paris*, Paris, Maspero, 1961.
G. Pervillé, *Atlas de la guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2001.
*J.-L. Planche, *Sétif 1945*, Paris, Perrin, 2006.
*A. Prost, *Carnets d'Algérie*, Paris, Tallandier, 2005.
*M. Reggui, *Les massacres de Guelma*, Paris, La découverte, 2005.
*M. Rocard, *Rapport sur les camps de regroupement et autres textes*, Paris, Mille et une nuits, 2003.
*A. Sayad, *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, Paris, Autrement, 1996.
*B. Stora, *Appelés en guerre d'Algérie*, Paris, Découverte Gallimard, 1997.
B. Stora, *Histoire de la guerre*, Paris, La Découverte & Syros, 2002.
B. Stora, M. Harbi, *La guerre d'Algérie, 1954-2000*, Paris, Robert Laffont, 2004.
*E. Sved, *Alger 1945 : un pays dans l'attente*, Manosque, Le bec en l'air, 2005.

*Des textes et photographies extraits des ouvrages signalés peuvent être étudiés en classe.